

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Information : contact@mupras.com
 Recette : pec@mupras.com
 Recouvrement de statut : adhesion@mupras.com

de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12912 Société :

Actif Pensionné(e)

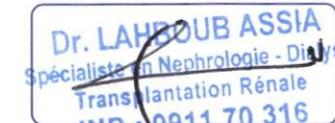
Nom & Prénom : Dr. Boubou Assia

Date de naissance :

Adresse : N° 62

Tél. : 066107883 Total des frais engagés : 3200 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Date de consultation : 05/09/2013

Nom et prénom du malade : Dr. Boubou Assia

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cévénce martiale chronique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 06/09/2013

Signature de l'adhérent(e) :

06/09/13

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/08/13	(visite à domicile)	800,-		<i>DR. LATIBOUB KESKRI</i> Spécialiste en Néphrologie Transplantation Renale
16/08/13	(visite à domicile)	800,-		
17/08/13	(visite à domicile)	800,-		
07/09/13	(visite à domicile)	800,-		<i>CASADIALYSE</i> Centre de Dialyse et des Maladies du Rein Casablanca 15, AV 2 Mars - Casablanca T: 05 22 23 64 23 - Fax: 05 22 23 64 23

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

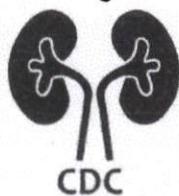
DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'



Casadialyse

مركز تصفية الدم وأمراض الكلى الدار البيضاء
Centre de Dialyse et des Maladies du Rein Casablanca

Dr. EZZAHIDY MADIHA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale



091187369

Le code INPE



090062704

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale



091170316

CASABLANCA LE 05/09/2023

Note d'honoraire

Mme DIBAJI Laila

- A bénéficié d'une hospitalisation du jour avec monitoring à 300.00 dhs
- Perfusion à 100.00 dhs
- Fer simple dose à 300.00 dhs
- Hydratation à 100.00 dhs

TOTAL = 800.00 dhs

Arrêtée la présente note d'honoraire à la somme de : **Huit cent dirhams**

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale
INP : 091170316

Signature et Cachet du médecin

CASADIALYSE
Centre de Dialyse et des Maladies
du Rein Casablanca
524, Andalous II A. 2 Mars - Casablanca
Tél.: 05 22 28 65 32 - Fax: 05 22 28 65 32



Casadialyse

مركز تصفية الدم وأمراض الكلى الدار البيضاء
Centre de Dialyse et des Maladies du Rein Casablanca

Dr. EZZAHIDY MADIHA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale



091187369

Le code INPE



090062704

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale



091170316

CASABLANCA LE 25/08/2023

Note d'honoraire

Mme DIBAJI Laila

- A bénéficié d'une hospitalisation du jour avec monitoring à 300.00 dhs
- Perfusion à 100.00 dhs
- Fer simple dose à 300.00 dhs
- Hydratation à 100.00 dhs

TOTAL = 800.00 dhs

Arrêtée la présente note d'honoraire à la somme de : **Huit cent dirhams**

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale
INP : 0911 70 316

Casadialyse
Centre de Dialyse et des Maladies
du Rein Casablanca
524, Andalous II Av. 2 Mars - Casablanca
Tél: 05 22 28 65 32 - Fax: 05 22 28 64 23
Signature et Cachet du médecin



Casodialyse

مركز تصفيية الدم وأمراض الكلى الدار البيضاء
Centre de Dialyse et des Maladies du Rein Casablanca

Dr. EZZAHIDY MADIHA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale



091187369

Le code INPE



090062704

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale



091170316

CASABLANCA LE 16/08/2023

Note d'honoraire

Mme DIBAJI Laila

- A bénéficié d'une hospitalisation du jour avec monitoring à 300.00 dhs
- Perfusion à 100.00 dhs
- Fer simple dose à 300.00 dhs
- Hydratation à 100.00 dhs

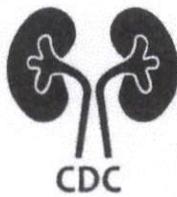
TOTAL = 800.00 dhs

Arrêtée la présente note d'honoraire à la somme de : **Huit cent dirhams**

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale
INP : 0911 70 316

Signature et Cachet du médecin

CASADIALYSE
Centre de Dialyse et des Maladies
du Rein Casablanca
524, Andalous II Av. 2 Mars - Casablanca
Tél.: 05 22 28 65 32 - Fax: 05 22 28 64 23



Casadialyse

مركز تصفية الدم وأمراض الكلى الدار البيضاء
Centre de Dialyse et des Maladies du Rein Casablanca

Dr. EZZAHIDY MADIHA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale



091187369

Le code INPE



090062704

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale



091170316

CASABLANCA LE 10/08/2023

Note d'honoraire

Mme DIBAJI Laila

- A bénéficié d'une hospitalisation du jour avec monitoring à 300.00 dhs
- Perfusion à 100.00 dhs
- Fer simple dose à 300.00 dhs
- Hydratation à 100.00 dhs

TOTAL = 800.00 dhs

Arrêtée la présente note d'honoraire à la somme de : **Huit cent dirhams**

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale
INP : 0911 70 316

Signature et Cachet du médecin

CASADIALYSE
Centre de Dialyse et des Maladies
du Rein Casablanca
524, Andalous II Av 2 Mars - Casablanca
Tél: 05 22 28 65 32 - Fax: 05 22 28 64 23



Casadialyse

مركز تصفية الدم وأمراض الكلى الدار البيضاء
Centre de Dialyse et des Maladies du Rein Casablanca

Dr. EZZAHIDY MADIHA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale



091187369

Le code INPE



090062704

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation rénale



091170316

Casablanca le : 20/07/23

M^{me} DIBAJI LAÏLA

- 4 Perfusions de fer inj

PU = 800 dhs

tcst = 3200 dhs

CASADIALYSE
Centre de Dialyse et de
Maladies du Rein CASABLANCA
INPE : 090062704

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Nephrologie - Dialyse
Transplantation Rénale
INP : 0911 70 316



مركز تصفيية الدم و أمراض الكلى الدار البيضاء
CENTRE DE DIALYSE ET DES MALADIES DU REIN CASABLANCA

INPE CENTRE : 090062204

Dr. EZZAHIDY MADIHA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
INPE : 091187369

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
INPE : 091170316



LE 20/07/2023

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
INP : 091170316

PLI CONFIDENTIEL

Mme DIBAJI LAILA, âgée de 47 ans, ayant comme antécédent une toxémie gravidique en 2007 ,et souffrant de ménorrhées, avec une ferritine basse à 21ng/ml qui se manifeste cliniquement par une fatigue et un essoufflement chronique, nécessitant le recours aux perfusions de fer, de façon hebdomadaire pendant 1 mois.

Dr. LAHBOUB ASSIA
Spécialiste en Néphrologie - Dialyse
Transplantation Rénale
INP : 091170316

CASADIALYSE
Centre de Dialyse et de
Maladies du Rein CASABLANCA
INPE : 090062704

N° Dossier: 168866 

N° Dossier externe: PEC-12712-20/07/2023

Type de dossier: UROLOGIE 

Bénéficiaire: DIBAJI LAILA

Situation: Notifié 

Sous-situation: Accord Préalable 

Date de début: 20-07-2023 

Date de fin: 20-07-2023 

Date de saisie: 20-07-2023

Événement: 

[Liste de devis \[↓\]](#)

Commentaires pour l'édition

[Ajouter](#)

Commentaires ajoutés

Date	Commentaire
09-08-2023	09-08-2023 Manuel OK PEC 04 PERFUSIONS DE FER A RAISON D UNE PAR SEM